



Recueil de la jurisprudence

Affaire C-484/19

**Lexel AB
contre
Skatteverket**

(demande de décision préjudicielle,
introduite par le Högsta förvaltningsdomstolen)

Arrêt de la Cour (première chambre) du 20 janvier 2021

« Renvoi préjudiciel – Article 49 TFUE – Liberté d'établissement – Impôt sur les sociétés – Imposition d'entreprises associées – Réglementation fiscale nationale interdisant à une société ayant son siège dans un État membre la déduction d'intérêts payés à une société établie dans un autre État membre, appartenant au même groupe de sociétés, en cas d'obtention d'un avantage fiscal substantiel »

Libre circulation des personnes – Liberté d'établissement – Législation fiscale – Impôt sur les sociétés – Interdiction, pour une société résidente, de déduire les intérêts payés à une société non-résidente appartenant au même groupe de sociétés, en cas d'obtention d'un avantage fiscal substantiel – Inadmissibilité

(Art. 49 TFUE)

(voir point 78 et disp.)

Voir le texte de la décision